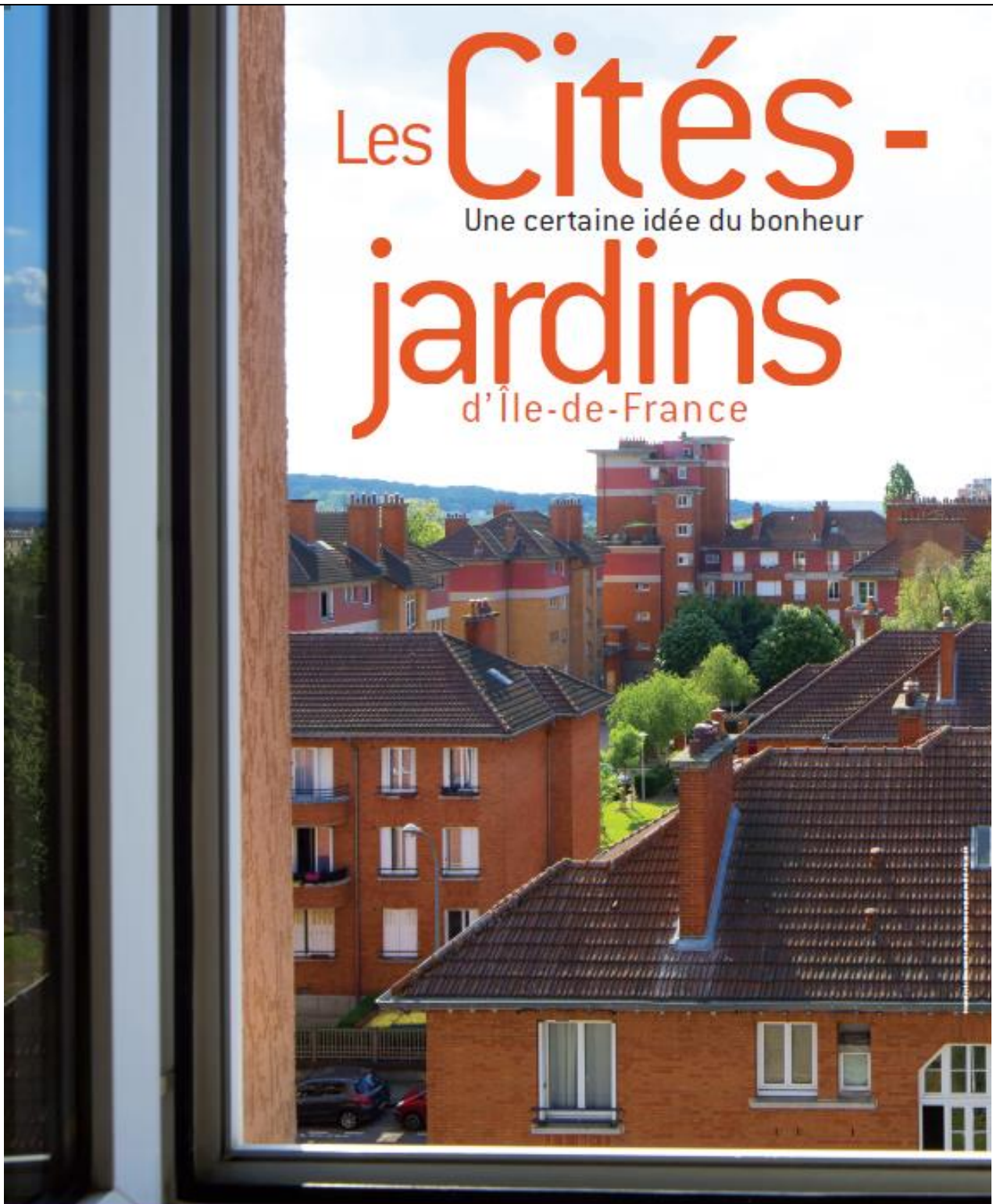


DOSSIER PÉDAGOGIQUE

Les Cités - Une certaine idée du bonheur jardins d'Île-de-France



Exposition du 17 octobre au 2 juin 2019

MUSÉE D'HISTOIRE URBAINE ET SOCIALE DE SURESNES

1 place de la gare Suresnes Longchamp / mus.suresnes.fr



suresnes . fr

Accueil du MUS : **01 41 18 37 37**

Morgane MENAD, responsable du service des publics : **01 41 18 18 75**

Noémie MAURIN-GAISNE, médiatrice : **01 41 18 69 95**

Sophie BERTET, médiatrice : **01 41 18 69 96**

Emeline TRION, chargée du centre de documentation et des collections : **01 41 18 15 07**

mus@ville-suresnes.fr

SOMMAIRE

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| DÉCOUVRIR LE MUS | 4 |
| LE MUSÉE ET SES COLLECTIONS | 4 |
| LE SERVICE DES PUBLICS | 4 |
| LE CENTRE DE DOCUMENTATION | 4 |
| POUR PRÉPARER LA VISITE | 5 |
| PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION | 5 |
| LES HBM QUESAKO ? | 6 |
| LES CITÉS-JARDINS QUESAKO ? | 7 |
| FOCUS..... | 8 |
| La crise du logement..... | 8 |
| La figure d'Henri Sellier | 9 |
| Les 3 cités-jardins d'Ile-de-France labélisées patrimoine d'intérêt régional | 10 |
| Répartition des principales cités-jardins d'Ile-de-France en fonction des maîtres d'ouvrage | 12 |
| LEXIQUE DES CITÉS-JARDINS..... | 13 |
| POUR ALLER PLUS LOIN | 14 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 14 |
| SITOGRAFIE..... | 14 |
| VISITES ET ATELIERS PROPOSÉS PAR LE MUS | 15 |
| VISITE GUIDÉE DE LA CITÉ-JARDINS DE SURESNES | 15 |
| RAT DES VILLES, SOURIS DES CHAMPS | 15 |
| IMAGINE TA CITÉ-JARDINS..... | 16 |
| 1918 : RETOUR À LA PAIX..... | 16 |
| ARCHITECTE D'INTERIEUR : LE LOGEMENT OUVRIER..... | 16 |
| VISUELS D'ACCOMPAGNEMENT | 17 |
| LÉGENDES ET CRÉDITS | 22 |
| INFORMATIONS PRATIQUES | 24 |

LE MUSÉE ET SES COLLECTIONS

Le MUS - Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes, ouvert en 2013, offre aux visiteurs ses collections permanentes et une à deux expositions temporaires par an.



© MUS - T. Lanvin

Du village viticole à la ville actuelle en passant par l'industrialisation des berges de la Seine, le lieu spirituel, militaire puis mémoriel du Mont-Valérien, le projet urbain et social d'Henri Sellier, le MUS retrace l'histoire de Suresnes. Il s'intéresse également au paysage urbain et à son évolution économique et sociale. Mais surtout, il met en avant l'urbanisme social des années 1920-1930 et transcende cette dimension locale en l'inscrivant dans l'histoire politique et sociale de l'entre-deux-guerres.

LE SERVICE DES PUBLICS

Le service des publics du musée se propose d'accompagner les enseignants qui le souhaitent dans leurs projets pédagogiques spécifiques, en lien avec les thématiques du musée et d'animer des visites ou ateliers au musée comme en extérieur, à la cité-jardins notamment.

Les visites sont le plus souvent divisées en deux temps : une visite d'une thématique du musée ou de l'exposition temporaire, puis une activité manuelle en atelier. Vous pouvez les compléter par des balades urbaines.

Il est possible de prendre rendez-vous par téléphone au **01 41 18 18 75** ou bien par mail mus@suresnes.fr

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

Outre ses espaces d'exposition et sa salle d'atelier, le MUS met à votre disposition un centre de documentation. Vous y trouverez un espace de travail, des ouvrages sur les thématiques du musée, de la lecture pour adultes et enfants, ainsi qu'un accès à la base de données des collections.

Cet endroit calme vous permettra de travailler sur vos projets et de les enrichir, préparer vos visites, approfondir vos connaissances ou encore en acquérir de nouvelles. Il est possible de prendre rendez-vous par téléphone au **01 41 18 15 07** ou bien par mail mus@suresnes.fr

Horaires du centre de documentation

MERCREDI et **SAMEDI** de **14h00 à 18h** en accès libre, un samedi sur deux
Du **MARDI** au **VENDREDI** de **9h00 à 18h** sur réservation



Le centre de documentation - © MUS

PRÉSENTATION DE L'EXPOSITION

La seconde moitié du XX^e siècle, qui a rendu familiers les termes de Grands ensembles et Villes nouvelles pour désigner les nouvelles formes urbaines, revient sur le vocable « cité-jardins ». Les cités-jardins ramènent à un souci de bien-être des habitants et de développement durable dans le cadre des aménagements actuels.

A la suite d'un mouvement initié dans les années 1980 et qui tend à se généraliser aujourd'hui, les valeurs des cités-jardins d'Ile-de-France ont été étudiées et reconnues. Elles ont tour à tour été réhabilitées, valorisées voire labellisées. Depuis 2015, l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France (ARCJ) travaille activement à leur promotion, leur valorisation et leur préservation.

Quelle réalité architecturale, urbaine et sociale est désignée par le terme de cité-jardins ? Cette exposition vise à mettre en parallèle les cités-jardins actuelles avec les nombreuses réalisations qui ont entouré la capitale dans l'Entre-deux-guerres en revenant au concept fondamental imaginé par Ebenezer Howard dès 1898.

Le visiteur part à la découverte des cités-jardins d'Ile-de-France guidés par la parole des habitants qui les ont vu naître et se transformer.

L'exposition est divisée en six axes :

1. **L'émergence du logement social**
2. **La genèse d'une utopie urbaine**
3. **Les premières initiatives**
4. **L'apogée des cités-jardins**
5. **A la découverte des cités-jardins d'Ile-de-France**
6. **De l'oubli à la reconnaissance, le devenir des cités-jardins**

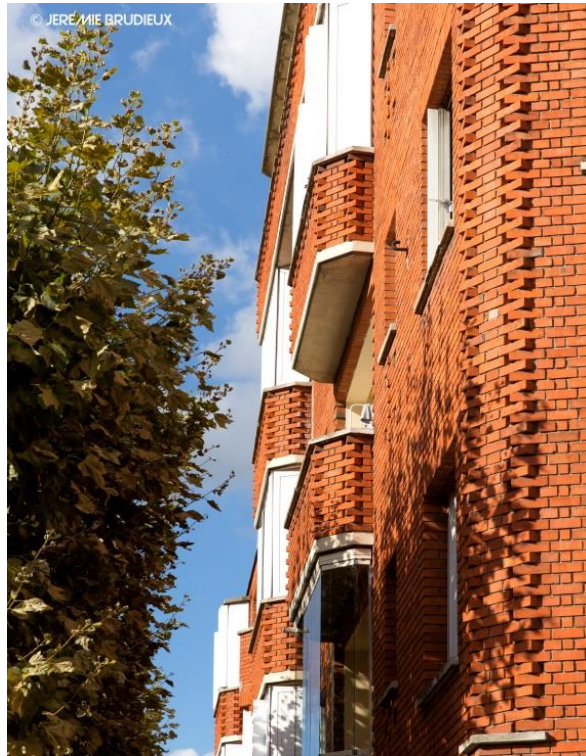
En collaboration avec le service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile-de-France, un ouvrage de plus de 200 pages regroupant les plus importantes cités-jardins présentés par des historiens et urbanistes est édité. L'exposition se prolongera en 2019-2020 par une version itinérante.

→ *En vente à la boutique du MUS* ←

LES HBM QUESAKO ?

QUAND ? Le terme « habitations à bon marché » (HBM) apparaît en 1889 à l'occasion de l'exposition universelle. La loi Siegfried de 1894 permet le financement public d'initiative privée en vue de construire des HBM.

POURQUOI ? Il s'agit d'encadrer légalement les initiatives privées et publics qui veulent répondre à la crise du logement.



Balcons, Le Pré-Saint-Gervais © Jérémie Brudieux.jpg



La cité coopérative « Paris-jardins » à Draveil
Gabriel Pernet (publiciste), 1911
© Amis du domaine et du patrimoine de Paris-jardins, Draveil

QUI ? Les plus importants bailleurs sont les Offices publics d'habitations à bon marché (OPHBM) rattachés aux départements (Paris, Seine, Seine-et-Oise, etc.). D'autres maîtres d'ouvrages commandent également la construction d'HBM. Il peut s'agir d'une société communale, industrielle ou encore coopérative (la compagnie des chemins de fer du Nord, Société des cités-jardins de la Région parisienne).

QUOI ? Les Habitations à Bon Marché présentes le long des boulevards des maréchaux, à Paris, sont les plus connues, reconnaissables à leur esthétique en briques rouges. Mais il existe aussi des HBM en préfabriqués de béton. Aujourd'hui, une majeure partie de ce parc immobilier reste du logement social.

LES CITÉS-JARDINS QUESAKO ?

POURQUOI ? Le concept de cités-jardins est théorisé en 1898 par le socialiste anglais Ebenezer Howard dans son ouvrage « Tomorrow : A Peaceful Path to Real Reform ». Il s'agit de villes-satellites qui, reliées entre-elles, tendent à se substituer aux villes du passé. Ce nouveau modèle d'urbanisme permettrait de répondre à l'insalubrité et aux épidémies dont font face ces grandes métropoles entrées dans l'ère de l'industrialisation. En France, le principe est réinterprété et transformé en quartier de ville.

QUAND ? Le concept anglais est importé en France par Georges Benoit-Levy en 1903, membre actif du Musée social dont le but est de réfléchir à une nouvelle approche de l'économie sociale. Si l'Association des cités-jardins de France est créée un an après, il faut attendre l'entre-deux-guerres pour que les programmes de cités-jardins soient construits. (Voir graphique)

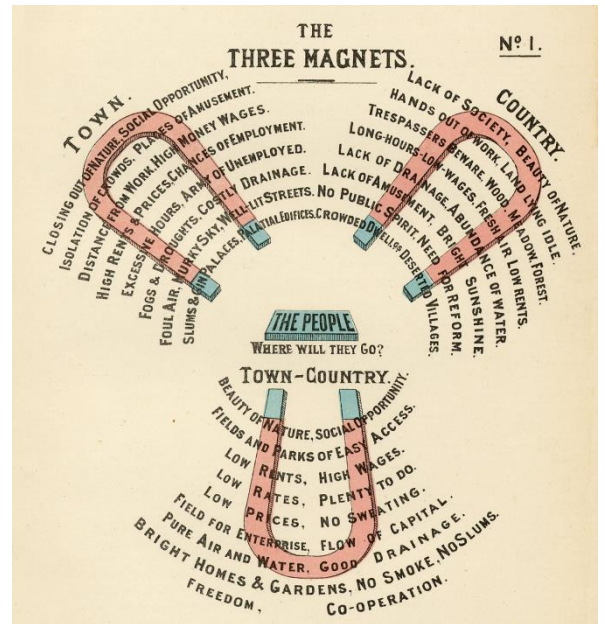
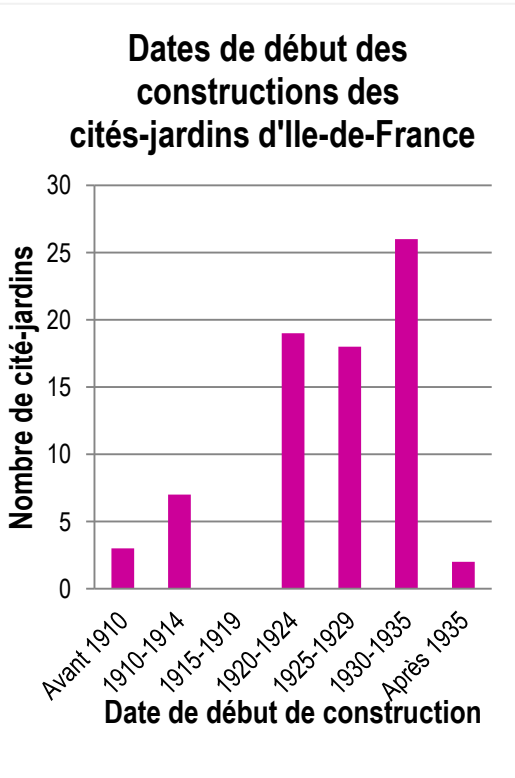


Diagramme des trois aimants, extrait de "Garden cities of To-morrow", Ebenezer Howard (écrivain et illustrateur), 1902



QUOI ? Il existe de nombreuses interprétations du concept de cité-jardins. A ce titre, il est très difficile d'en donner une véritable définition. Toutefois, plusieurs éléments caractérisent les cités-jardins. Équipements publics (surtout d'hygiène et d'enseignement), faible densité de logements, une certaine mixité sociale, urbanisme organisé autour de clos, portiques, venelles sont autant de critères qui combinés, permettent de reconnaître une cité-jardins d'un simple ensemble HBM.

QUI ? Les habitants des cités-jardins sont choisis selon des critères économiques relativement similaires à ceux que l'on connaît aujourd'hui pour les Habitations à Loyer Modéré. Ils sont pour la moitié des artisans, ouvriers puis des employés particuliers, de la fonction publique ou des chemins de fer (employé, contre-maître, cadres). Quant aux architectes des cités-jardins, certains ont construit plusieurs cités-jardins remarquables à l'instar de Félix Dumail, Eugène Beaudouin et Marcel Lods, Joseph Bassompierre, Maurice Payret-Dortail, ...



Cité-jardins de Champigny-sur-Marne, 2017

FOCUS

La crise du logement



Paris, passage Moret, vers 1910
© Union sociale pour l'habitat, collection Patrick Kamoun

Depuis le milieu du XIX^e siècle, **l'afflux constant de population rurale** en déshérence, aboutit dans les grandes villes à une situation critique en matière d'hygiène et de logement. Les populations sont victimes de conditions de vie qui les conduisent à la **maladie**, la **malnutrition**, l'**alcoolisme** sans compter les **épidémies**. A la fin du XIX^e siècle, c'est plus d'une dizaine de millions de personnes, soit **le quart de la population**, qui **vit dans des taudis**.

A l'orée du XX^e siècle, la densité des populations urbaines augmente plus vite que la capacité d'accueil des grandes villes. Dans une France en mutation, qui s'enrichit par le développement de son industrialisation, un exode rural d'une ampleur inégalée apparaît. En 1850, 25 % de la population vit dans les villes, en 1914, elle est passée à 44%.

Paris et sa région doivent faire face à un afflux de population inédit et une pénurie de logements. Décuplant les îlots insalubres de la capitale, les mal lotis l'entourent. Ils s'entassent sur "la Zone " de l'autre côté des "fortifs", un espace de 250 mètres *non aedificandi*, délaissée par l'armée depuis le siège de 1870. Des familles jusqu'à dix personnes vivent pêle-mêle dans des **taudis** ne comportant qu'une seule pièce, souvent sans fenêtre. Ce surpeuplement s'accompagne de la prolifération de deux Grandes Tueuses : **la tuberculose et la syphilis**.

Une **prise de conscience** a alors lieu dans les milieux éclairés, de sensibilités idéologiques diverses, mêlant des **initiatives privées de type paternaliste** (cité Menier, Noisiel) à des **initiatives publiques exemplaires** (cité Napoléon, Paris) pour déboucher sur la mise en place d'une législation encourageant la création de logements sociaux, dès 1894. Avec la **loi Bonnefoy de 1912**, la voie d'un véritable « service public de logement social » est ouverte avec une implication des collectivités publiques pour fournir des logements aux ménages ouvriers, selon la composition de leur famille.

La figure d'Henri Sellier

Henri Sellier (1883-1943) est un homme politique très actif dans les courants de l'hygiénisme social et de l'urbanisme en France. Ses diverses fonctions politiques en tant que **conseiller général de la Seine** (1910 à 1943), ou **maire de Suresnes** (1919-1941) ainsi que son engagement auprès du **Musée social** (voir p.7, cités-jardins quesako) ou pour la **création de l'actuel Institut d'urbanisme de Paris** en font un personnage décisif dans la lutte contre l'insalubrité. Dès 1914, Henri Sellier établit un plan d'extension pour l'agglomération parisienne. Son rapport développe l'idée de la complémentarité nécessaire entre l'action des communes (notamment la ville de Paris et celles de banlieue) et celle du département.



Portrait d'Henri Sellier, vers 1930, © MUS

Mais c'est le **18 juillet 1915**, lorsqu' Henri Sellier crée l'**Office public d'habitations à bon marché du département de la Seine**,

qu'il va pouvoir pleinement défendre le concept de cité-jardins. Ce dernier met à profit l'arrêt des constructions pendant la Première Guerre mondiale pour acquérir de nombreux terrains à bâtir répartis tout autour de Paris centre dans un rayon de 15 km, si possible à proximité d'axes de transport en commun à grand débit. Parallèlement, pour le concours pour le plan d'aménagement et d'extension de Paris lancé en **1919**, il propose un **projet partiel, "Cité-jardin du Grand Paris"**,

Entre 1921 et 1945, l'Office prévoit de construire **une quinzaine de cités-jardins autour de Paris**. Les premières réalisations sont composées en majeure partie de logements individuels. Par la suite, afin de réduire les coûts de construction, les programmes seront de plus grande importance avec des ensembles de logements collectifs. A l'initiative d'Henri Sellier, **un bureau des architectes**, lauréats des concours de la Ville de Paris, est créé au sein de l'Office afin de mettre en place une **série de règles d'édification des cités-jardins à la française**. En tant que maire de Suresnes, Henri Sellier veille à ce que la cité-jardins de sa ville suive le maximum de règles édictées.



Henri Sellier inaugurant la colonie de vacances du Foyer le 9 août 1938, © MUS

Les cités-jardins d'Ile-de-France labellisées patrimoine d'intérêt régional

A l'été 2018, trois cités-jardins d'Ile-de-France ont bénéficié du nouveau **label, patrimoine d'intérêt régional** : **Suresnes, Stains et Champigny-sur-Marne**. Elles font parties des dix villes choisies, à la sortie de la guerre, par l'Office d'Habitation à Bon Marché de la Seine (OPHBMS) pour accueillir son programme de cités-jardins. Les cités-jardins de l'OPHBMS, et plus spécifiquement celles de Suresnes, Stains et Champigny-sur-Marne, sont **les plus caractéristiques du concept de cité-jardins** parmi plus de soixante-dix cités-jardins recensées.



Photo aérienne de la Cité-jardins de Stains, décembre 2009
© Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France

Leur architecture majoritairement en **briques polychromes** avec un détail apporté aux décors des façades (modénatures), s'organise autour d'un **axe central, de rues, de ruelles et de venelles** permettant d'amener aux cœurs des îlots. A Stains, **l'organisation du quartier en toile d'araignée** partant de la place principale et la présence de **clos** reprend au plus juste les plans théorisés par Ebenezer Howard. L'idée étant de hiérarchiser les différents axes de circulation au sein de la cité-jardins. Les **portiques**, très

présents à Champigny-sur-Marne créent des seuils, des passages d'une rue à l'autre. A Suresnes, ils marquent même les entrées dans la cité-jardins et deviennent des portes « urbaines ».

Sur les axes principaux sont construits **les commerces en rez-de-chaussée** des immeubles et les équipements publics. **Les groupes scolaires sont les équipements les plus représentés au sein des cités-jardins**. Ils sont tous composés d'une école primaire et maternelle aménagée selon les nouvelles règles hygiénistes de l'époque (exposition optimale au soleil, extérieur arboré, ...). **Les salles des fêtes ou lieux culturels** sont également bien représentés. A Stains et à Suresnes, la salle des fêtes s'est transformée en théâtre tandis qu'à Champigny-sur-Marne le bâtiment accueille aujourd'hui le Conservatoire de la ville. Les trois cités-jardins avaient également chacune



Groupe scolaire Vaillant-Jaurès, Suresnes, hiver 2012 © MUS

un **dispensaire** prodiguant les premiers soins et vaccinant les enfants. A ce titre, le dispensaire de Suresnes était très novateur puisqu'il accueillit le premier planning familial de France, encore illégal durant l'entre-deux-guerres.



Portique marquant l'entrée dans un cœur d'îlot,
Champigny-sur-Marne, 2018
© Sophie Brandstrom

Les logements des cités-jardins favorisent une **mixité sociale**. Bien qu'il s'agisse uniquement de logements sociaux, plusieurs types d'appartements et des pavillons sont proposés à la location. La typologie des appartements permet à un foyer d'évoluer dans la cité-jardins en fonction du nombre d'enfants. Il existe aussi à Suresnes des **logements pour les célibataires, les personnes âgées, les « indésirables »** (les personnes exclues de la société car trop pauvres) ou pour **les artistes**. Les **logements individuels**, pour les contremaîtres, sont mitoyens dans la grande majorité des cités-jardins ; cela permet une économie d'énergie tout en libérant de la place pour les espaces verts.

Les **espaces verts se retrouvent en cœur d'îlots**. Beaucoup de ces espaces ont été bétonnés et transformés en parking pour les résidents lors de l'augmentation de l'utilisation de l'automobile dans les années 1960, c'est le cas à Suresnes où les voies d'accès au cœur d'îlot suffisamment larges permettent aux voitures de passer. A Stains et Champigny-sur-Marne, seulement des venelles permettent l'accès aux cœurs d'îlots qui sont alors restés piétons. A Champigny-sur-Marne des jeux

pour enfants et des placettes y ont été aménagés tandis qu'à Stains, après une période d'abandon, des jardins partagés et plusieurs ruches se sont installés dans ces espaces.

Ainsi, les cités-jardins ont chacune leurs spécificités mais se retrouvent sur de grandes thématiques urbaine, architecturale et sociale. La diversité et la multitude de ces quartiers particuliers n'en font pas moins un ensemble cohérent de logements sociaux construits durant l'entre-deux-guerres.

Cité-jardins de Suresnes



Adresse : Avenues Jean-Jaurès, de la fouilleuse, 18 juin 1940, Alexandre-Maistrasse ; 92150 Suresnes
Maitre d'ouvrage : Office public d'HBM du Département de la Seine
Architectes : Alexandre Maistrasse puis Felix Dumail

Date de constructions : 1921-1939 ; 1947-1949 ;
Superficie : 34 hectares
Logements : 170 logements individuels
3 130 logements collectifs

Cité-jardins de Stains



Adresse : Boulevard Maxime-Gorki, Avenue Stalingrad, rue Léon-Brochet ; 93240 Stains
Maître d'ouvrage : Office public d'HBM du Département de la Seine
Architectes : Georges Albenque et Eugène Gonnot

Date de constructions : 1921-1933
Superficie : 28 hectares
Logements : 472 logements individuels
 1168 logements collectifs

Cité-jardins de Champigny-sur-Marne

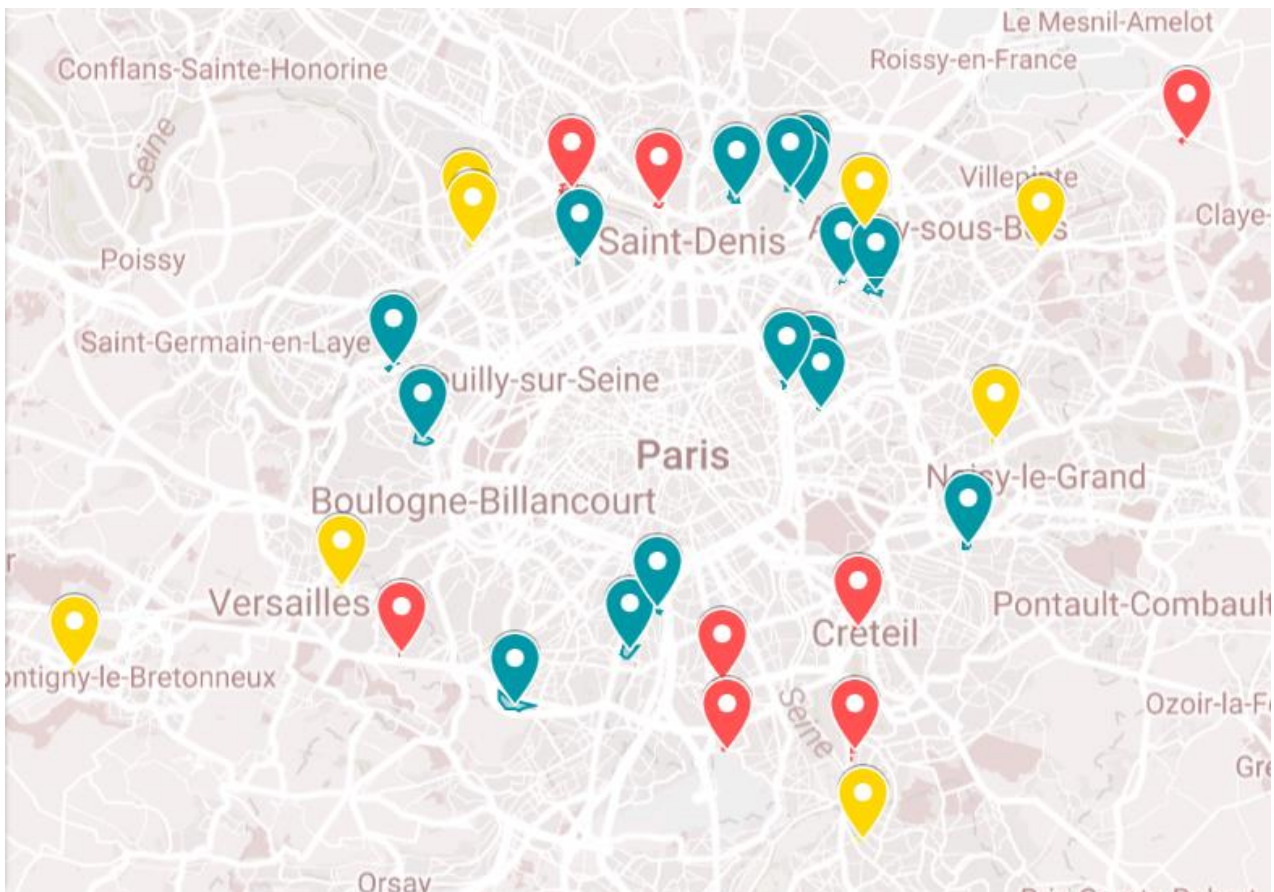


Adresse : Avenue de la République, rues Guy-Moquet et de la Côte d'or ; 94500 Champigny-sur-Marne
Maître d'ouvrage : Office public d'HBM du Département de la Seine
Architectes : Paul Pelletier et Arthur-Pierre Teisseire

Date de constructions : 1931-1936, 1948-1949
Superficie : 12,5 hectares
Logements : 142 logements individuels
 1054 logements collectifs

Répartition des principales cités-jardins d'Ile-de-France en fonction des maîtres d'ouvrage

- Cités-jardins de l'OPHBM de la Seine
- Cités-jardins de l'OPHBM Seine-et-Oise
- Autres maîtres d'ouvrage



LEXIQUE DES CITÉS-JARDINS

PITTORESQUE - Architecture qui a un aspect original, un caractère coloré, spécifique bien marqué.

VERNACULAIRE - Type d'architecture propre à un pays, à une zone géographique et à ses habitants.

MOUVEMENT MODERNE – Mouvement architectural du XXe siècle, l'architecture moderne utilise des matériaux nouveaux, béton ou acier, produits par l'industrie, des formes nouvelles : toits-terrasse, rideaux, pilotis, pans de bâtiment. Le logement social fut pour elle un thème important d'inspiration.

INDUSTRIALISATION - Technique de construction où certains éléments du bâtiment sont fabriqués avant d'être assemblés sur le chantier. Après la 2e Guerre Mondiale, se développe la préfabrication lourde où des éléments de façade, escaliers, fenêtres, et de murs entiers sont produits en grande série.

CLOS - Groupement de maisons autour d'une impasse.

VENELLE – Ruelle, voie très étroite qui relie deux rues ou une rue et un cœur d'îlot entre eux.

PORTIQUE – Galerie ouverte au rez-de-chaussée, ayant une fonction de passage, la circulation de l'espace est plus long que large et en général délimitée par une rangée de colonnes.

CŒUR D'ÎLOT - Partie interne du pâté de maisons, de la plus petite unité de l'espace urbain, entièrement délimitée par des voies.

MODÉNATURE - Effet obtenu par le choix des profils et des proportions de la mouluration d'un décor architectural. L'étude des modénatures permet de différencier les styles et souvent de dater la construction.

JARDINS OUVRIERS / FAMILIAUX - Lotissements de parcelles gérés par une association mis à disposition des jardiniers afin qu'ils en jouissent pour leurs loisirs et les cultivent pour les besoins de leur famille, à l'exclusion de tout usage commercial. Après la Seconde Guerre mondiale, les jardins ouvriers se feront appeler jardins familiaux.

JARDINS PARTAGÉS - Jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier d'un village ou d'une communauté.

JARDINS D'AGRÉMENT – Jardin aménagé par l'Homme dans un but purement décoratif.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages disponibles au centre de documentation et à la boutique du MUS

- *Les cités-jardins d'Ile-de-France : une certaine idée du bonheur*, Paris : Edition Lieux-Dits, 2018
- BATY-TORNIKIAN Ginette, *La ville satellite ; des cités-jardins aux écoquartiers*, Paris : Edition CNDP, 2013, 88p.
- INSTITUT PARISIEN DE RECHERCHE ARCHITECTURE, URBANISTIQUE, SOCIETE, *Cités-jardins : genèse et actualité d'une utopie* Paris :Ed. Recherches. IPRAUS, 2001, 157 p.

Pour les plus petits :

GUARNACCIA Steven, *Les trois petits cochons architectes*, Paris : Hélicon, 2010, 30 p.

SITOGRAFIE

- **Accès aux collections du MUS sur les cités-jardins :**
<http://webmuseo.com/ws/musee-suresnes/app/report/decouvrir-les-collections.html>
- **Accès au site de l'Association Régionale des Cités-jardins d'Ile-de-France**
<https://www.tourisme93.com/stains/association.html>
- **Carte recensant toutes les cités-jardins d'Ile-de-France connue.**
https://drive.google.com/open?id=1imT1n6rxKbUBzx1B8sEQxOfLI_8&usp=sharing
- **Liens numérique d'Educasources**
<http://www.educasources.education.fr/fiche-detaillee-161262.html>

VISITES ET ATELIERS PROPOSÉS PAR LE MUS

VISITE GUIDÉE DE L'EXPOSITION

A ce jour, nous avons recensé plus de 70 cités-jardins en Ile-de-France. Mais qu'est-ce qu'une cité-jardins ? L'exposition propose de revenir sur le passé, le présent et le futur de ces quartiers aux principes urbains novateurs à travers de nombreuses photographies et des témoignages d'habitants.

Lycée, université
Visite adaptée en fonction du groupe

- Possibilité d'une visite découverte pour les enseignants -

Pour aller plus loin en classe

Pour préparer ou approfondir la visite:

- Retracer les grandes étapes de l'histoire de l'urbanisme et/ou du logement social
- Visiter une des 70 cités-jardins répertoriées, comme celle de Suresnes avec le MUS.

VISITE GUIDÉE DE LA CITÉ-JARDINS DE SURESNES

Les visiteurs parcourent l'une des plus belles cités-jardins d'Ile-de-France. Initiée par Henri Sellier, elle est emblématique de l'urbanisme social des années 1920-1940. Une découverte de l'appartement patrimonial, témoin de la vie quotidienne des années 30, complète la promenade.

Rdv place Jean-Jaurès, 92150 Suresnes.

Tout public
Visite adaptée en fonction du groupe
Durée : 1h30 à 2h

Pour aller plus loin en classe

Pour préparer la visite:

- Expliquer les problématiques dues à la crise du logement
- Définir le terme « taudis »

Pour approfondir la visite :

- Donner d'autres exemples des courants Art Nouveau et Art Déco
- Parler des bidonvilles encore présents en banlieue parisienne

RAT DES VILLES, SOURIS DES CHAMPS

En reprenant le conte classique, les élèves découvrent le concept de cité-jardins, parfait entre-deux de la ville et de la campagne. Après la visite contée, ils sont invités à réaliser un petit atelier plastique afin de réaliser une maison pour leur rongeur!

Public : maternel, CP
Durée : 1h30

Pour aller plus loin en classe

Pour préparer la visite:

- Lire et expliquer la fable *Rat des villes, rat des champs*
- Discuter en classe des avantages et inconvénients de la ville et de la campagne

Pour approfondir la visite :

- Visiter la cité-jardins avec le MUS
- Imaginer son quartier rêvé (un peu de ville, un peu de campagne ?)
- Découvrir d'autres fables de Jean de la Fontaine

IMAGINE TA CITÉ-JARDINS

Après avoir compris les différents éléments qui constituent une cité-jardins grâce notamment à un jeu de construction de ces quartiers de l'entre-deux-guerres, les enfants s'imaginent en urbaniste d'un quartier. Par groupe, à l'aide de blocs de mousse géants, ils doivent penser à tous les éléments qui font la ville, puis retranscrivent leurs idées en plan.

Visite-atelier
Public : élémentaire, collège et lycée
Durée : 1h30

Pour aller plus loin en classe

Pour préparer la visite:

- Présenter le métier d'urbaniste
- Faire en classe entière une carte sensible et collaborative du quartier autour de l'école

Pour approfondir la visite :

- Visiter la cité-jardins de Suresnes avec le MUS
- Reprendre la carte faite en classe et l'améliorer en s'inspirant des cités-jardins

1918 : RETOUR À LA PAIX

En partenariat avec les Archives départementales des Hauts-de-Seine

Grâce aux deux visites guidées complémentaires des expositions « 1918 : le retour à la paix » et « les cités-jardins d'Ile-de-France, une certaine idée du bonheur », les élèves se rendent compte du travail de reconstruction de la société française et des nouveaux enjeux de la banlieue parisienne en pleine expansion durant l'entre-deux-guerres.

Public : collège et lycée
Durée : Deux fois 1h30

Pour aller plus loin en classe

Pour préparer la visite:

- Expliquer le rôle des archives et celui d'un musée
- Aborder l'histoire de la Première Guerre mondiale

Pour approfondir la visite :

- Approfondir l'histoire de l'entre-deux-guerres et de la crise du logement

ARCHITECTE D'INTERIEUR : LE LOGEMENT OUVRIER

Dans l'exposition, une reconstitution d'un logement ouvrier permet d'évoquer ensemble les conditions de vie de la classe populaire durant l'entre-deux-guerres. Puis, individuellement, les élèves imaginent l'organisation des pièces de leur logement avant de les meubler...

Public : élémentaire, collège et lycée
Durée : 1h30

Pour aller plus loin en classe

Pour préparer la visite:

- Définir le terme « taudis »
- Parler de la condition de vie des ouvriers au début du XX^e siècle

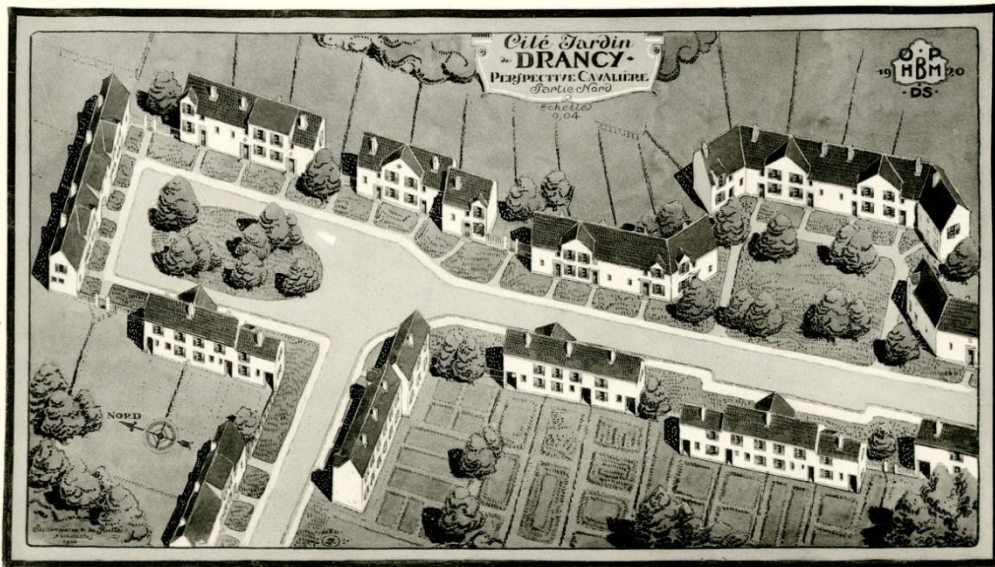
Pour approfondir la visite :

- Dessiner le plan de la classe, de l'école ou des logements des élèves
- Réfléchir aux conditions de vie actuelle des ouvriers

N'hésitez pas à contacter le service des publics pour envisager des ateliers et les adapter à votre projet pédagogique

VISUELS D'ACCOMPAGNEMENT





CITÉ-JARDIN DE DRANCY. — Architectes MM. BASSOMPIÈRE et DE RUTTÉ. — Perspective cavalière. — Partie Nord.

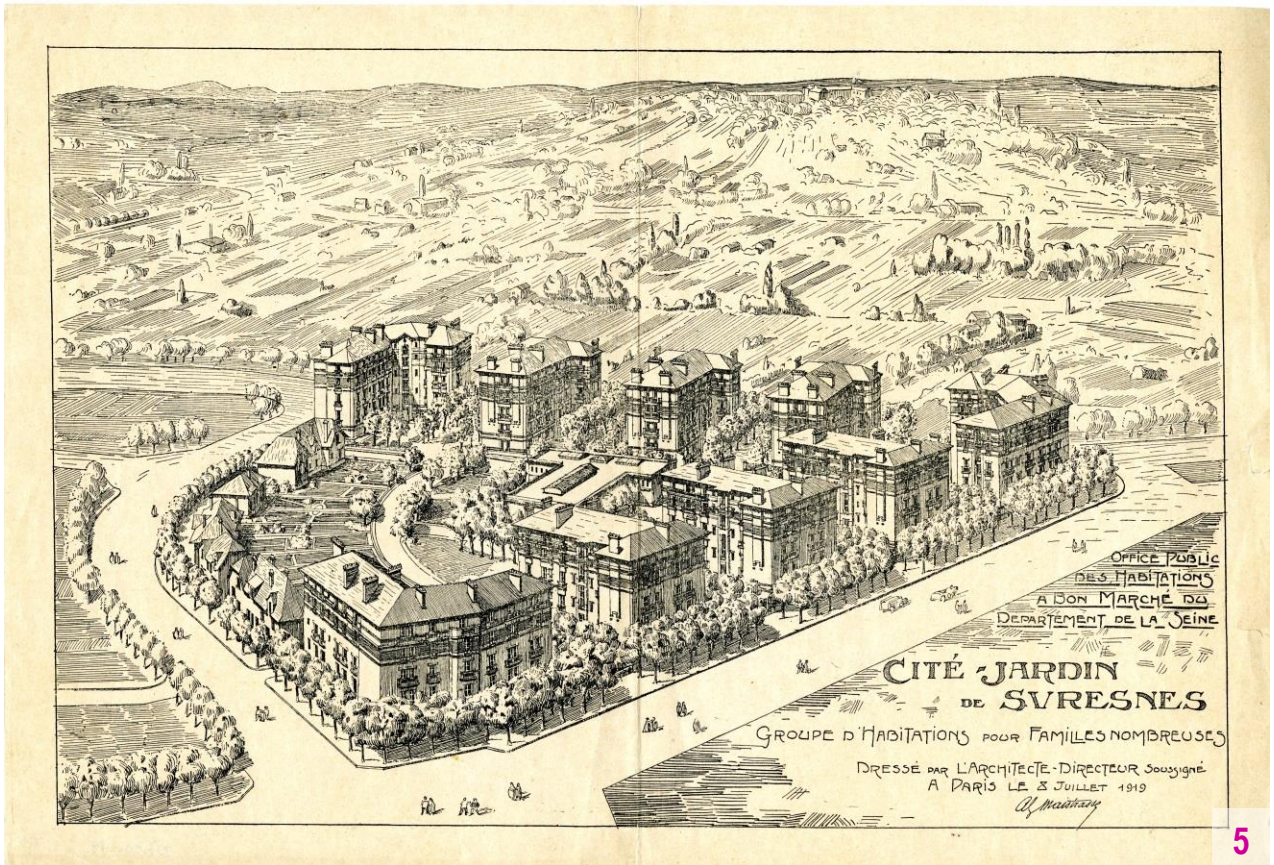
Hellio Castla frères, Paris.

Ch. Masin, Éditeur, Paris.

3



4



5



6







LÉGENDES ET CRÉDITS

1. Athis-Mons, une famille devant le cabanon-pavillon vers 1920-1925

© Collection Maison de Banlieue et d'Architecture.

2. Equipements d'hygiène, Dispensaire, Le Pré-Saint-Gervais, vers 1930

© Archives municipales du Pré-Saint-Gervais

3. La cité-jardins Paul Bert à Drancy : perspective cavalière de la partie Nord; un clos, vers 1920 (dessin)

© Institut d'urbanisme de Paris

4. Façades pittoresques, Le Perreux, Argenteuil, 2018

© Sophie Brandstrom

5. Axonométrie du 1er îlot de la cité-jardins de Suresnes, vers 1919

© MUS-Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes

6. Immeubles collectifs du 1er îlot de la cité-jardins de Suresnes, vers 2010

© MUS-Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes

7. Equipement d'hygiène et décors extérieurs, Orgemont, Argenteuil, 2018

© Sophie Brandstrom

8. Equipement de loisir, Théâtre de Suresnes Jean-Vilzr -

© Sophie Brandstrom

9. Equipement de loisir, Sport Champigny

© Sophie Brandstrom

10. Les danseuses de l'EPPG, le Pré-Saint-Gervais, vers 1930

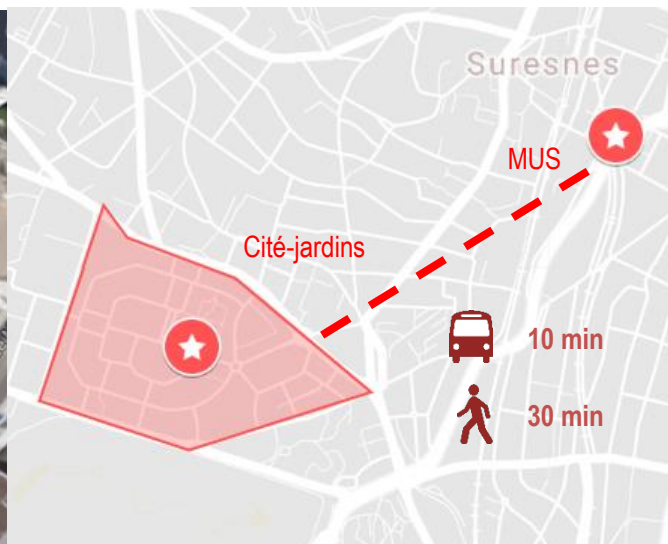
© Archives municipales du Pré-Saint-Gervais

11. Jardins partagés, Suresnes, 2018

© ARCJ

INFORMATIONS PRATIQUES

| | |
|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ACCÈS | <p>1 place de la gare de Suresnes Longchamp – 92150 Suresnes Tramway (T2) – arrêt Suresnes Longchamp Train SNCF – depuis Saint-Lazare (Paris) arrêt Suresnes Mont-Valérien Bus RATP : lignes n°93, 144, 157, 160, 175, 241, 244 et 360</p> |
|--------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



| | | |
|-----------------|------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| HORAIRES | Tout public | Mercredi au dimanche 14h - 17h30 |
| | Groupes, sur réservation | Mardi au vendredi 10h -12h et 14h -17h30 Samedi et dimanche 14h-17h30 |

| | | | |
|-----------------------|-------------------------|---------------------------------------------------------------------|---------|
| TARIFS GROUPES | Atelier | Scolaires, collégiens, lycéens et accueils de loisirs non Suresnois | 10 € |
| | | Accueils de loisirs suresnois | Gratuit |
| | Visite MUS | Scolaires, collégiens, lycéens et accueils de loisirs | 10 € |
| | | Groupe d'étudiants | 20 € |
| | Balades urbaines | Scolaires, collégiens, lycéens et accueils de loisirs | Gratuit |
| | | Groupe d'étudiants | 30 € |

Les visites de groupe, libres ou non, doivent être réservées pour des questions de logistique et de sécurité.